

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES A L'OCCASION DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2026

Le dix-neuf mai deux mil vingt-six à 18 heures 00, le comité syndical s'est réuni 2 place du marché à St Michel de Maurienne, sous la présidence de Jacques GAVROY.

Les membres du comité syndical présents : Jacques GAVROY, Guy RATEL, Amélie DUFOUR (en remplacement de Christophe ROBERT), Marie-Laure BOIS, Guy HEFNER, Loïc GUION, Pierre MARTINET (en remplacement d'Aimé PERRET), Noëlle MAZZOTTA (à partir du point 3).

formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Christophe ROBERT (remplacé par Amélie DUFOUR), Aimé PERRET (remplacé par Pierre MARTINET)

Secrétaire de séance : Guy HEFNER

Date de Convocation : 11 mai 2026

Membres en exercice : 8

Présents : 8

Votants : 8

N° de la délibération	Délibération	Décision : Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,	Mode de scrutin	Vote
2026-017	Acquisition de terrain à la commune de Saint Martin la Porte dans le secteur de la Combe des Magnins	- Approuve l'acquisition des parcelles E5367, E5370, E5372 et E5374 dans le secteur de la Combe des Magnins à Saint Martin la Porte appartenant à la commune de Saint Martin la Porte pour la somme de 3000€, - Autorise le Président à signer le compromis de vente pour l'acquisition de cet ensemble, - Charge le Président de régulariser ce compromis de vente par un acte de vente.	Ordinaire	Unanimité après que Guy RATEL s'est retiré
2026-018	Dépôt d'une Déclaration Préalable pour la pose d'un poste de transformation	- Approuve la décision de mettre un place un poste de transformation sur le parking de la gare à Saint Michel de Maurienne - Charge le Président de constituer et de déposer pour instruction le dossier de déclaration préalable - Charge le Président de consulter les entreprises pour mener à bien cette réalisation - Autorise le Président à signer le ou les marchés correspondants	Ordinaire	Unanimité
2026-019	Recrutement d'un technicien	- Approuve le recrutement d'un technicien à temps complet - Définit le Groupe Fonctionnel du poste entre GF8 et GF9 - Charge le Président et le Directeur du recrutement et d'effectuer les formalités pour l'embauche	Ordinaire	Unanimité
2026-020	Reclassement d'Eric TRAVERSASZ	- Approuve le reclassement d'Eric TRAVERSASZ de GF9 à GF10 au 1^{er} juillet 2026 - Charge le Président des démarches administratives pour mettre en œuvre ce reclassement	Ordinaire	Unanimité
2026-021	Contrat de vente et services avec ACS pour la photocopieuse	- Approuve les contrats de vente et services avec l'entreprise ACS pour l'achat et la maintenance du nouveau photocopieur - autorise le Président à signer ces contrats et à s'assurer de la bonne réalisation des prestations.	Ordinaire	Unanimité

Le président,

Jacques GAVROY

